



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE LA TENUE DE LA DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU MÉCANISME CONJOINT POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN ET LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD, ET ATTEND AVEC INTÉRÊT LA TENUE DES NÉGOCIATIONS DIRECTES SUR LES DEUX RÉGIONS

**Addis Abéba, le 10 novembre 2012:** La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la tenue de la deuxième réunion ordinaire du Mécanisme conjoint politique et de sécurité (JPSM), qui a eu lieu à Juba, les 6 et 7 novembre 2012. Le JPSM, qui est co-présidé par les Ministres de la Défense de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud, est un outil essentiel dans les efforts visant à promouvoir des relations de bon voisinage entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Dans le même temps, la Présidente de la Commission note que la réunion n'a pu s'accorder sur des mesures concrètes pour mettre en œuvre les arrangements sécuritaires contenus dans les Accords signés lors du Sommet entre le Président de la République du Soudan et le Président de la République du Soudan du Sud, le Président Omar Hassan al Bashir et le Président Salva Kiir Mayardit, à Addis Abéba, le 27 septembre 2012. Il convient de rappeler que ces Accords ont été ratifiés par les Parlements du Soudan du Sud et du Soudan, les 16 et 17 septembre 2012, respectivement. La Présidente de la Commission souligne la nécessité de la mise en œuvre complète et diligente des arrangements sécuritaires, afin de renforcer la confiance entre les deux États le long de leur frontière commune et de faciliter la mise en œuvre intégrale de tous les autres Accords qui ont été conclus.

La Présidente de la Commission voudrait également rappeler le communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) lors de sa 339<sup>ème</sup> réunion, tenue au niveau ministériel, à Addis Abéba, le 24 octobre 2012. Dans ce communiqué, le CPS a demandé au Gouvernement du Soudan et au Mouvement populaire pour la Libération du Soudan-Nord (SPLM-Nord) d'engager, au plus tard le 10 novembre 2012, des négociations directes, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA pour le Soudan et le Soudan du Sud, en vue du règlement pacifique du conflit dans les deux États soudanais du Nil Bleu et du Kordofan méridional. À cette fin, le Groupe de haut niveau a eu des consultations avec les deux Parties. Toutefois, en raison de contraintes logistiques imprévues, il ne sera pas possible d'organiser des négociations directes à la date du 10 novembre, ainsi que le stipule le communiqué du CPS. Des consultations sont en cours, en vue de la convocation, dans les plus brefs délais possibles, de pourparlers directs. Le Groupe de haut niveau, à travers la Commission de l'UA, annoncera bientôt la date de la tenue desdits pourparlers directs.